

**M. le président
MM. les vice-présidents
MM. les membres de la Commission**

**M. le secrétaire exécutif
MM. les directeurs généraux
MM. les chefs des services communs**

Bruxelles, le 21 février 1966
P -19 633

Vous trouverez ci-joint le texte intégral concernant
l'Europe de la conférence de presse du Général de Gaulle.

Press conference of 21 February 1966.
Original French text with English translation attached.

Questions :

M. Jean Lecerf (Figaro) : "A quelles conditions pensez-vous qu'il soit possible que la Communauté européenne puisse évoluer vers une union politique et également puisse s'élargir vers la Grande-Bretagne, vers la zone de libre échange, et peut-être jusqu'à l'Oural ?"

M. Michel Gordey (France-Soir) : "La réunification éventuelle de l'Allemagne correspond-elle aux intérêts nationaux de la France ?"

et "Avant le voyage de Moscou, comment voyez-vous l'Europe de l'Oural à l'Atlantique?"

M. Harold King (Reuter) : "Je voudrais vous demander quelle signification politique vous attribuez pour l'Europe et pour le reste du monde à votre voyage à Moscou".

Reponse : "Cher ami, si vous le voulez, je vous répondrai à mon retour, parce que si je vais en Russie, c'est d'abord pour rendre à ce grand pays la visite que son gouvernement nous a faite, en la personne de M. Khrouchtchev, et aussi pour causer, pour échanger des vues, et je ne pourrais tirer les conclusions qu'après notre voyage.

En ce qui concerne l'Europe, je vais vous dire où nous en sommes et ce que je pense après Luxembourg. Il y a donc eu l'accord conclu à Luxembourg entre les six gouvernements et nous considérons cet accord comme heureux, et on peut dire comme salutaire. En effet, pour la première fois, on est sorti ouvertement de cette espèce de fiction suivant laquelle l'organisation économique des Six devait procéder d'une autre instance que les Etats avec leur pouvoir et leur responsabilité. Si on en a traité avec succès entre ministres des affaires étrangères et en dehors de Bruxelles, c'est qu'on a explicitement reconnu que pour aboutir dans l'ordre économique, il y avait des conditions et des bases politiques, que ces bases et ces conditions étaient du ressort des Etats et d'eux seuls, et qu'il appartenait à chacun des gouvernements d'apprécier si ce qui était proposé de faire en commun était ou non compatible avec les intérêts essentiels de son pays.

Alors, à partir de là, on peut se demander si, et même on peut croire que les négociations économiques qui vont reprendre aboutiront à un résultat satisfaisant. Il fallait en effet que la question politique fut tranchée étant donné que l'application imminente de la règle de la majorité et l'extension corrélatrice des pouvoirs de la Commission menaçaient de remplacer une certaine pratique raisonnable dont je vais dire un mot et qui jouait jusqu'alors de remplacer cette pratique raisonnable par une usurpation permanente de souveraineté. Je parle de pratique raisonnable qui jusqu'alors s'était déployée à l'effet de tous. Car en effet, en fait, les négociations très longues, très prolongées qui avaient lieu à Bruxelles depuis 1959 présentaient à chaque instant des difficultés qui ne pouvaient jamais être surmontées que par l'intervention des Etats et pour ce qui était du Marché Commun agricole, par l'intervention de la France et, je le répète, cette pratique raisonnable risquait d'être démentie par les changements dont je viens de parler. En tout cas, la raison a prévalu et, encore une fois, on peut penser que dans ces conditions les négociations économiques vont se poursuivre dans de bonnes conditions. Mais est-ce que c'est la seule ambition des Six, la seule ambition européenne? Est-ce qu'il faut admettre que les six gouvernements qui ont pu se mettre d'accord sur les conditions politiques de leur économie doivent s'abstenir de jamais évoquer entre eux des questions qui pourraient les toucher au premier chef. En vertu de quel charme malfaisant les Six trouvent-ils impossible de considérer entre eux les sujets politiques d'intérêt commun, bref d'organiser leurs contacts politiques?

.../....

On sait que la France, depuis longtemps, a proposé de le faire. On sait que, pour leur part, et de leur côté, le gouvernement allemand, le gouvernement italien, le ministre des affaires étrangères belge, ont avancé par la suite des propositions analogues. Et bien que ces projets diffèrent quelque peu les uns des autres, ils sont d'accord sur un point essentiel qui est celui-ci : amener les six gouvernements à se réunir régulièrement pour considérer ensemble les sujets politiques d'intérêt commun. Et bien, puisque la construction politique européenne a repris son cours, la France croit le moment plus indiqué que jamais d'en venir à ces rencontres politiques. Il va de soi qu'il ne s'agit pas, pour les Six, de brandir de nouveau des solutions absolues quant à ce que devrait être, dans l'idéal, le futur édifice européen, d'imposer un cadre rigide et conçu à priori aux réalités complexes et mouvantes qui sont celles de l'existence de notre continent et de ses rapports avec l'extérieur, de considérer que le problème de la construction de l'Europe est résolu d'avance, alors que à vivre ensemble, politiquement parlant, en Europe, enfin d'agiter une fois de plus des mythes et des abstractions qui ont toujours empêché les Six de faire ensemble quoi que ce soit d'autre que l'ajustement pénible de leurs échanges et de leur production économique.

Non, ce qui s'impose aux Six c'est de se réunir pour travailler dans l'intention et dans le but de coopérer et justement, lors des entretiens franco-allemands qui ont eu lieu à l'occasion de la visite du Chancelier Erhard à Paris, les deux gouvernements sont tombés d'accord sur ce point, et cela me paraît être l'un des principaux résultats de leur cordiale rencontre : la sécurité des Six, compte-tenu de leur étroit voisinage réciproque et de leur situation géographique et, par là même, stratégique, leurs rapports avec les peuples qui leur sont proches, comme l'Angleterre, l'Espagne, les Scandinaves etc... ou bien avec les Etats-Unis, ou bien avec les pays de l'Est, ou bien avec la Chine, ou bien avec l'Asie, l'Orient, l'Afrique, l'Amérique latine, leur action conjuguée dans les domaines scientifique, technique, culturel, spatial etc... dont dépend l'avenir des hommes...

Voilà ce dont, pensons-nous, les Six doivent se saisir, et, comme on prouve le mouvement en marchant, peut-être leur solidarité se démontrera-t-elle en coopérant.

Cette solidarité, faudra-t-il qu'elle s'enferme dans une espèce de citadelle économique et politique ? Pas du tout et bien au contraire, l'union des Six, une fois réalisée, et surtout si elle est complétée ensuite par des adhésions ou des associations européennes nouvelles, cette union des Six peut et doit être, vis-à-vis des Etats-Unis, un partenaire valable dans tous les domaines, valable, c'est-à-dire puissant et indépendant. Cette union des Six peut et doit être un des môles sur lesquels construire d'abord l'équilibre, ensuite la coopération, et puis, peut-être un jour, l'union de l'Europe tout entière. De telle sorte que notre continent ait la possibilité de résoudre ses propres problèmes et notamment celui de l'Allemagne, y compris de sa réunification. Et puis enfin cette union des Six permettant à notre continent qui est le foyer principal de la civilisation, d'atteindre un degré de développement matériel et humain qui soit en rapport avec ses capacités et avec ses ressources. Dès à présent d'ailleurs, cette union des Six, si elle se réalisait, serait un élément actif de premier ordre en faveur de progrès, de l'entente, de la paix, de tous les peuples du monde. Et voilà pourquoi si un des Etats qui est en train de construire avec la Communauté politique européenne croyait devoir, dans cet esprit, prendre à son tour l'initiative de proposer une réunion politique des Six, la France y répondrait positivement et de grand cœur.

Reproduced from

Political Union of Europe 1963-1973, Western
European Union, Paris, May 1974, p. 63

Europe

.....

Must it be admitted that the six States of Western Europe, which have just agreed on the political conditions concerning their economies, should decidedly abstain from dealing between them with other questions that also eminently affect them? In short, under what evil spell will the Six find it impossible to consider between them political subjects of common interest, in short, to organise their political contacts? It is known that France has long proposed doing so. It is known that, on their side, the German Government, the Italian Government and the Belgian Foreign Affairs Minister subsequently advanced similar proposals. Doubtless, these projects differed somewhat one from another, but all agreed on one essential point, which is this: to bring the six governments to meet regularly to consider together political subjects of common interest. Since, following Luxembourg, the economic organisation of the Six has resumed its normal course, France believes that it is more than ever appropriate to put political meetings into practice.

.....

Source: Assembly of WEU, The political year in Europe, 1966.

**22. Press conference by President de Gaulle,
Paris**

21st February 1966

(Extract)

.....